

Affaire suivie par :

Jérémy PALACIOS  
Pôle Prévention et Gestion des Risques Sanitaires  
jeremy.palacios@ars.sante.fr  
04 81 10 63 34



Aurillac, le 7 octobre 2021

à

Mairie de Lanobre  
Le Bourg  
15270 LANOBRE

**Objet : Bilan de la saison balnéaire 2021**

Dans le cadre de la surveillance sanitaire des eaux de baignade, mes services ont procédé au contrôle de la qualité des eaux des baignades **de Val, sur la commune de Lanobre** durant la saison estivale 2021. Les résultats des analyses, sont par ailleurs mis en ligne en temps réel sur le site internet <http://baignades.sante.gouv.fr>.

En application de la directive 2006/7/CE les eaux de baignade font l'objet d'un classement (excellent, bon, suffisant, insuffisant) basé sur les résultats bactériologiques des 4 dernières années, 2018, 2019, 2020 et 2021.

**A l'issue de la saison 2021, l'eau de la baignade de Val présente un niveau de qualité « excellent ».**

Enfin, je vous rappelle que conformément aux prescriptions du décret n°2008-990 du 18 septembre 2008, vous devez communiquer à Monsieur le Préfet et à l'ARS, la liste des eaux de baignades recensées sur votre commune. En l'absence de réponse de votre part, la liste de la saison précédente est reconduite, conformément aux dispositions de l'article D.1332-18 du code de la santé publique.

Le Pôle Prévention et Gestion des Risques Sanitaires reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

Pour le Directeur Général et par délégation,  
Le Responsable du Pôle Prévention et Gestion  
des Risques Sanitaires,

  
Sébastien MAGNE

Affaire suivie par :

Jérémy PALACIOS  
Pôle Prévention et Gestion des Risques Sanitaires  
jeremy.palacios@ars.sante.fr  
04 81 10 63 34



Aurillac, le 7 octobre 2021

à

Mairie de Lanobre  
Le Bourg  
15270 LANOBRE

**Objet : Bilan de la saison balnéaire 2021**

Dans le cadre de la surveillance sanitaire des eaux de baignade, mes services ont procédé au contrôle de la qualité des eaux de baignade **de la Siauve, sur la commune de Lanobre** durant la saison estivale 2021. Les résultats des analyses, sont par ailleurs mis en ligne en temps réel sur le site internet <http://baignades.sante.gouv.fr>.

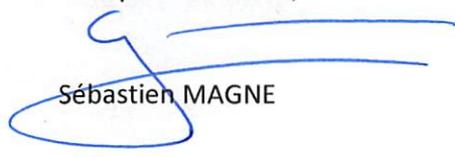
En application de la directive 2006/7/CE les eaux de baignade font l'objet d'un classement (excellent, bon, suffisant, insuffisant) basé sur les résultats bactériologiques des 4 dernières années, 2018, 2019, 2020 et 2021.

A l'issue de la saison 2021, l'eau de la baignade de la Siauve présente un niveau de qualité « excellent ».

Enfin, je vous rappelle que conformément aux prescriptions du décret n°2008-990 du 18 septembre 2008, vous devez communiquer à Monsieur le Préfet et à l'ARS, la liste des eaux de baignades recensées sur votre commune. En l'absence de réponse de votre part, la liste de la saison précédente est reconduite, conformément aux dispositions de l'article D.1332-18 du code de la santé publique.

Le Pôle Prévention et Gestion des Risques Sanitaires reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

Pour le Directeur Général et par délégation,  
Le Responsable du Pôle Prévention et Gestion  
des Risques Sanitaires,

  
Sébastien MAGNE

PJ: Classement des eaux de baignade dans le département du Cantal

## CLASSEMENT DES EAUX DE BAINADE dans le département le CANTAL

Commune	Nom du site	2021	2020	2019	2018
ARNAC	LA GINESTE	E	E	E	E
FRIDEFONT	VALLON DE MALLET	E	E	E	E
LACAPELLE-VIESCAMP	PUECH DES OUILHES	E	E	E	E
LANOBRE	LA SIAUVE	E	E	E	B
LANOBRE	VAL	E	E	E	E
MENET	LAC DE MENET	S	E	E	E
PLEAUX	LONGAIROUX	E	E	E	E
PUYCAPEL	LAC DE L'ESTANQUIOL	E	E	E	E
ROUGET-PERS (LE)	MOULIN DU TEIL	S	S	B	B
SAINT-GERONS	ESPINET	E	E	E	E
SAINT-GERONS	RENAC	E	E	E	E
TREMOUILLE	LASTIOULLES	E	E	E	E
TRIZAC	LE CIVIER	B	B	B	B
VIEILLEVIE	LE PORT	S	S	S	S
VIEILLEVIE	LE SOULOU (RIVIERE LE LOT)	I	S	B	B

Classification :

E: excellente qualité

B: bonne qualité

S: qualité suffisante

I: qualité insuffisante